

Educateur(trice) de jeunes enfants (EJE)

TROIS MISSIONS : EDUCATION, PREVENTION, COORDINATION

L'éducateur de jeunes enfants a pour rôle essentiel de favoriser le développement et l'épanouissement des enfants qui lui sont confiés, en crèche, halte-garderie, hôpital... Son travail varie selon le type d'établissement dans lequel il intervient, et selon l'âge des enfants (de la naissance à 7 ans). Tout en conservant une certaine autonomie dans l'organisation de ses activités, il travaille en équipe avec tous ceux qui participent à l'action éducative

Participer au développement de l'enfant

Au contact direct des enfants

Premiers contacts de l'enfant hors de sa famille, les éducateurs de jeunes enfants sont les initiateurs de la vie en collectivité. Ils participent activement au développement de la communication et à la socialisation de l'enfant.

Les éducateurs de jeunes enfants (EJE) exercent leur action auprès des enfants d'âge préscolaire (jusqu'à 6 ans) qui se trouvent séparés temporairement de leur famille.

Dans tous les lieux d'accueil du jeune enfant, cette action exige un travail d'équipe. Au contact direct des enfants, les EJE aménagent un espace de vie sécurisant et à leur dimension. Dans ce cadre, grâce au jeu, au langage parlé et à la communication non verbal, ils tentent de répondre à leurs besoins physiques, intellectuels et affectifs. Ils mettent en œuvre des activités permettant le développement de l'expression, laissant naître les intérêts et les capacités de l'enfant : jeux, coin poupée, peinture, modelage, exercices d'équilibre, encastements...

La continuité éducative des parents

Les contacts étroits avec les parents assurent la continuité éducative avec ceux-ci dans le respect du milieu familial, social et des références culturelles de l'enfant.

Lorsqu'ils repèrent des retards psychomoteurs ou des anomalies du comportement, les EJE peuvent orienter les parents vers d'autres professionnels spécialisés.

Travailler en garderies, crèches, services sociaux etc...

Dans le secteur sanitaire et social, les éducateurs de jeunes enfants interviennent dans les structures d'accueil de la petite enfance : haltes-garderies, crèches, ainsi que dans les centres d'action médico-sociale et services sociaux de PMI (protection maternelle infantile).

Dans les hôpitaux, les services psychiatriques pour enfants, les maisons de cure ou de convalescence, les pouponnières spécialisées, l'éducateur de jeunes enfants a une approche éducative de l'enfant malade en relation avec l'équipe

soignante. Il s'occupe d'enfants handicapés dans les instituts médico-éducatifs, les centres médico-psychologiques, les centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP), les centres de déficients sensoriels.

Il peut aussi travailler dans le secteur culturel et des loisirs : maisons familiales de vacances, centres de loisirs, bibliothèques, ludothèques...

Travail d'équipe, mais autonomie

L'éducateur de jeunes anime et coordonne l'action pour que la dimension éducative prenne une place importante au sein de la structure d'accueil. Il travaille en équipe avec tous ceux qui participent à l'action éducative : directrices et auxiliaires dans les crèches, éducateurs spécialisés, psychologues et assistantes sociales dans les foyers de l'enfance. Il conserve toutefois une certaine autonomie dans l'organisation de son travail. Souvent seul représentant de sa profession dans la structure où il exerce, l'EJE doit convaincre et défendre les exigences éducatives par rapport aux nécessités de garde et de soins de l'enfant.

Evolution de carrière limitée

Il y a peu d'évolution de carrière pour les éducateurs de jeunes enfants. Certains peuvent devenir, après quelques années d'expérience, directeur de pouponnière, de crèche, directeur d'hôtel maternel ou d'établissement pour enfants inadaptés ou handicapés. D'autres EJE choisissent la reconversion en préparant le diplôme d'éducateur spécialisé, le diplôme d'Etat aux fonctions d'animateur (DEFA) ou le diplôme supérieur en travail social (DSTS), en formation continue.

Patience et créativité...

Pour exercer ce métier, l'amour des enfants ne suffit pas. Travailler auprès d'enfants souvent turbulents et bruyants nécessite d'avoir une bonne résistance à la fatigue, une santé solide et un bon équilibre psychique. L'éducateur de jeunes enfants doit être patient et disponible. Esprit d'observation, d'initiative et sens des responsabilités sont également nécessaires. L'importance de l'éducation sensorielle de l'enfant exige d'avoir une imagination riche, un sens musical et artistique développés et de l'habileté manuelle.

Des possibilités d'emploi

Fin 2001, environ 12 000 EJE exercent au plan national : 97 % sont des femmes.

La majorité des EJE sont employés dans les établissements de garde tels que crèches, haltes-garderies, ludothèques, maisons maternelles, centres de vacances et de loisirs, structures hospitalières, établissements de cure etc...

Le secteur associatif, créateur d'emplois, est le secteur qui offre le plus de débouchés aux jeunes diplômés. Les débouchés sont variables selon les régions : d'après la Fédération nationale des EJE, le taux de chômage ne dépasse pas 5 % dans la profession et on manque de professionnels dans le Nord et en Bretagne.

83 % des éducateurs de jeunes enfants trouvent un emploi dans les six mois suivant l'obtention de leur diplôme, mais il s'agit pour près de la moitié d'entre eux d'un contrat à durée déterminée.

La nouvelle réglementation sur la petite enfance, qui incite au développement des crèches et des modes de garde devrait aussi se traduire par la création de postes pour les EJE.

Au 31.12.2001 :

Les salaires mensuels nets dans la fonction publique varient de 1 174 euros (7 700 F) en début de carrière et se terminent à 1 982 euros (13 000 F) en fin de carrière

S'il travaille dans une structure appliquant la convention collective de l'enfance inadaptée, la fourchette des salaires est de 1 190 euros (7 800 F) à 2 180 euros (14 300 F).

Dans les structures associatives qui n'ont pas signé de convention, les salaires sont fonction de l'offre et de la demande.

En Alsace au 1.1.2000 :

En ce qui concerne la garde d'enfants d'âge pré-scolaire, le **nombre de places** installées dans les crèches et garderies ci-dessous est le suivant :

- Crèches collectives	2 807
- Crèches parentales	255
- Haltes garderies	2 633
- Haltes garderies parentales	83
- Garderies et jardins d'enfants	2 398
- Crèches familiales (enfants inscrits)	1 613

Soit un taux d'équipement de 46 places par crèches collectives et parentales pour 1 000 enfants nés au cours des 3 dernières années

Sources : DRASS - Document : Statistiques et indicateurs 2001

NOTES

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORMATION INITIALE

◆ Diplôme d'Etat d'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (en 27 mois)

De niveau III, il est obligatoire pour exercer ce métier. Il est préparé à temps plein ou en cours d'emploi.

. Centre de Formation d'Educateurs de Jeunes Enfants (CFEJE) (établissement privé des diaconesses)
3, rue St Elisabeth
67000 STRASBOURG ☎ 03 88 14 42 90
www.perso.hol.fr/~cfeje

. Centre de Formation d'Educateurs de Jeunes Enfants (CFEJE) (public)
22, avenue du Président Kennedy
68200 MULHOUSE ☎ 03 89 42 65 16

● **Inscriptions** : février de l'année précédant la rentrée

● Admission sur sélection :

Pour s'y présenter il faut :

- . soit posséder le baccalauréat ou l'un des titres admis en dispense du bac, soit être en terminale et réussir le bac
- . ou le Diplôme d'accès à l'entrée dans les universités (DAEU)
- . ou un Diplôme d'Etat ou un Certificat d'aptitude au travail social ou paramédical sanctionnant une formation professionnelle de 2 ans
- . ou un Certificat d'auxiliaire de puériculture et 3 ans d'exercice dans cette profession
- . ou avoir réussi l'examen de niveau d'accès aux professions socio-éducatives, organisé par la DRASS (adresse page 4)

● Sélection :

- . un écrit sur une question éducative ou sociale (3 h)
- . une épreuve de groupe (1 h 30)
- . entretiens : l'un avec un psychologue, l'autre avec un professionnel de la petite enfance.

● **Frais de sélection en 2002** : 152,50 euros (1 000 F)

● Stage de préparation aux épreuves de sélection :

- assuré uniquement par le CFEJE de Strasbourg
- . écrit : 60 h (les jeudi et vendredi de mi-novembre à mi-février)
- coût : 510 euros (4 000 F)
- . oraux : 20 h en 7 séances - coût : 229 euros (1 500 F)

● Statistiques:

Strasbourg : 31 admis en 2001
Mulhouse : 35 admis en 2001

Formation

Elle comporte des **enseignements théoriques** répartis en 7 unités :

- . UF1 Pédagogie - relations humaines
- . UF2 Pédagogie de l'expression et techniques éducatives
- . UF3 Connaissance de l'enfant de 0 à 7 ans
- . UF4 Vie collective
- . UF5 Santé et sécurité de l'enfant
- . UF6 Droit - Economie et Société
- . UF7 Culture professionnelle spécifique - Technique et méthode et un **stage pratique de 9 mois** dans les structures d'accueil de jeunes enfants

● **Coût de la formation 2002** : droit d'inscription annuel de 253 euros (1 658 F) auxquels s'ajoutent des frais de scolarité : 420 euros (2 755 F) centre de Strasbourg, 553 euros (3 620 F) celui de Mulhouse

Préparation à l'entrée en centre de formation :

- Formation plus (privé)
30, quai Rouget de Lisle
67000 STRASBOURG ☎ 03 88 37 13 12
www.formation-plus.fr.st
Cours d'octobre à février 2 j ½ par semaine
coût : 680 euros (4 461 F)

- Institut Horizon (privé)
24a, rue des Magasins
67000 STRASBOURG ☎ 03 88 23 77 99
Cours tous les après-midi du lundi au vendredi inclus
coût : 1 590 euros (10 429,72 F) en 2002

CERTIFICAT EUROPEEN

Dans le cadre de la construction européenne, le CFEJE offre la possibilité aux étudiants de participer à un programme complémentaire de formation sur le travail social en Suisse, Allemagne et France.

Cette participation permet d'obtenir un certificat en complément du diplôme d'EJE : il est reconnu par l'ensemble des Centres de Formation en travail social et éducatif, regroupés au sein de RECOS : Confédération des Ecoles Supérieures en Travail Social de la Région.

LICENCE DES SCIENCES DE L'EDUCATION (en 1 an)

Les étudiants qui désirent poursuivre leur formation par cette licence peuvent valider, en même temps que leurs études d'EJE, des modules de cette licence. Ces modules sont admis en équivalence lors de leur entrée en licence.

Plus d'infos : CFEJE et Centre universitaire de Formation d'Enseignants et de Formateurs (CUFEF) de l'Université de Haute Alsace

1, rue Alfred Werner
68093 MULHOUSE Cedex ☎ 03 89 33 63 09

FORMATION CONTINUE

Après la formation d'EJE, certains diplômes sont proposés par les Universités d'Alsace, la plupart du temps en formation continue : citons les plus caractéristiques.

◆ Licence et Maîtrise de Sociologie mention Développement social

UFR des Langues et Sciences humaines appliquées
Université Marc Bloch - CERIS : Centre d'études et de recherche en intervention sociale

Le Patio - 22, rue Descartes
67084 STRASBOURG Cedex ☎ 03 88 41 74 38

- Accès en licence : être titulaire d'un DEUG Sciences humaines et sociales ou d'un diplôme équivalent ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle pour les travailleurs sociaux.

- Accès en maîtrise : être titulaire de la licence de Sociologie mention Développement social ou d'un diplôme équivalent ou justifier de 3 ans d'expérience professionnelle pour les travailleurs sociaux.

◆ Licence professionnelle "Management de projets dans le domaine éducatif, social ou socio-culturel" (en 9 mois)

Université de Haute Alsace - SERFA (Service d'enseignement et de recherche en formation d'adultes)

18, rue des Frères Lumière

68093 MULHOUSE Cedex

☎ 03 89 33 65 00

e-mail : s.zitouni@uha.fr

Public concerné :

. Professionnels du secteur éducatif, social ou socioculturel, titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 2 ou équivalent (assistants sociaux, animateurs socio-culturels, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, puéricultrices).

. Autres diplômes de niveau Bac + 2.

◆ Diplôme d'Université (DU) des "Hautes études de pratiques sociales" (DHEPS)

(3 ans par alternance)

Département de formation continue - Université Marc Bloch
Strasbourg

☎ 03 88 46 63 00

Accès : pas de diplôme requis mais avoir une pratique professionnelle de 5 ans et un projet de recherche en rapport avec son expérience

◆ Diplôme supérieur en travail social DSTS (en 3 ans) CERIS Strasbourg

Accès :

- être titulaire d'un diplôme en travail social (assistant social, éducateur de jeunes enfants, conseiller en économie sociale et familiale, etc...) et justifier de 3 ans d'expérience professionnelle

ou être :

- éducateur et directeur de la Protection judiciaire de la jeunesse

- conseiller d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire justifiant d'au moins trois années d'expérience professionnelle dans l'action sociale

◆ DU de "Responsable de Formation" (DURF)

Département de formation continue - Université Marc Bloch
Strasbourg

- **cycle court** : 6 mois

accès : posséder un diplôme Bac + 3 et 5 ans d'activité professionnelle dans la formation

- **cycle long** : 11 mois

accès : posséder un diplôme Bac + 2 et 5 ans d'activité professionnelle dans la formation

◆ Certificat d'aptitude à la fonction de directeur d'établissement social CAFDES

(en 3 ans)

Ecole supérieure en travail éducatif et social (ESTES)

3, rue Sédillot - BP 44

67065 STRASBOURG Cedex

☎ 03 88 21 19 98

www.estes-edu

Ouvert aux EJE ayant 3 ans d'activité professionnelle, ce diplôme permet de diriger un établissement social public.

Admission : sur sélection - pour davantage d'infos, s'adresser à l'ESTES

◆ Le Service de Formation continue du CFEJE de Strasbourg ☎ 03 88 14 42 93 -

www.perso.hol.fr/~cfeje

organise des stages de perfectionnement de plusieurs jours sur des thèmes divers, pour les professionnels travaillant dans des structures sociales, éducatives ou hospitalières.

POUR EN SAVOIR PLUS

SOURCES DOCUMENTAIRES

- Travailler auprès des enfants Avenirs n° 504 ONISEP
- Les professions sociales Avenirs n° 514 ONISEP
- Itinéraire pour un métier : S'occuper d'enfants Cédérom ONISEP
- www.onisep.fr

ORGANISMES A CONSULTER

régionaux

. DRASS Direction régionale des affaires sanitaires et sociales

14, rue du Maréchal Juin

67084 STRASBOURG Cedex

☎ 03 88 76 76 81

. Centre régional pour l'étude et l'action en faveur des personnes inadaptées (CREAI)

15, place des Halles

67000 STRASBOURG

☎ 03 88 32 47 94

Nationaux

. AFORTS Association française des organismes de formation et de recherche en travail social

1, cité Bergère

75009 PARIS

☎ 01 53 34 14 74

www.aforts.com

. Fédération nationale des éducateurs de jeunes enfants

2, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

44000 NANTES

☎ 02 40 47 53 64

Directeur de la Publication : J. Chapisat

Directeur délégué : E. Percq

ONISEP 5, quai Zorn - 67082 Strasbourg Cedex - Tél. 03 88 15 09 35 - Fax. 03 88 36 85 16 - email : drostrasbourg@onisep.fr

0,50 euro